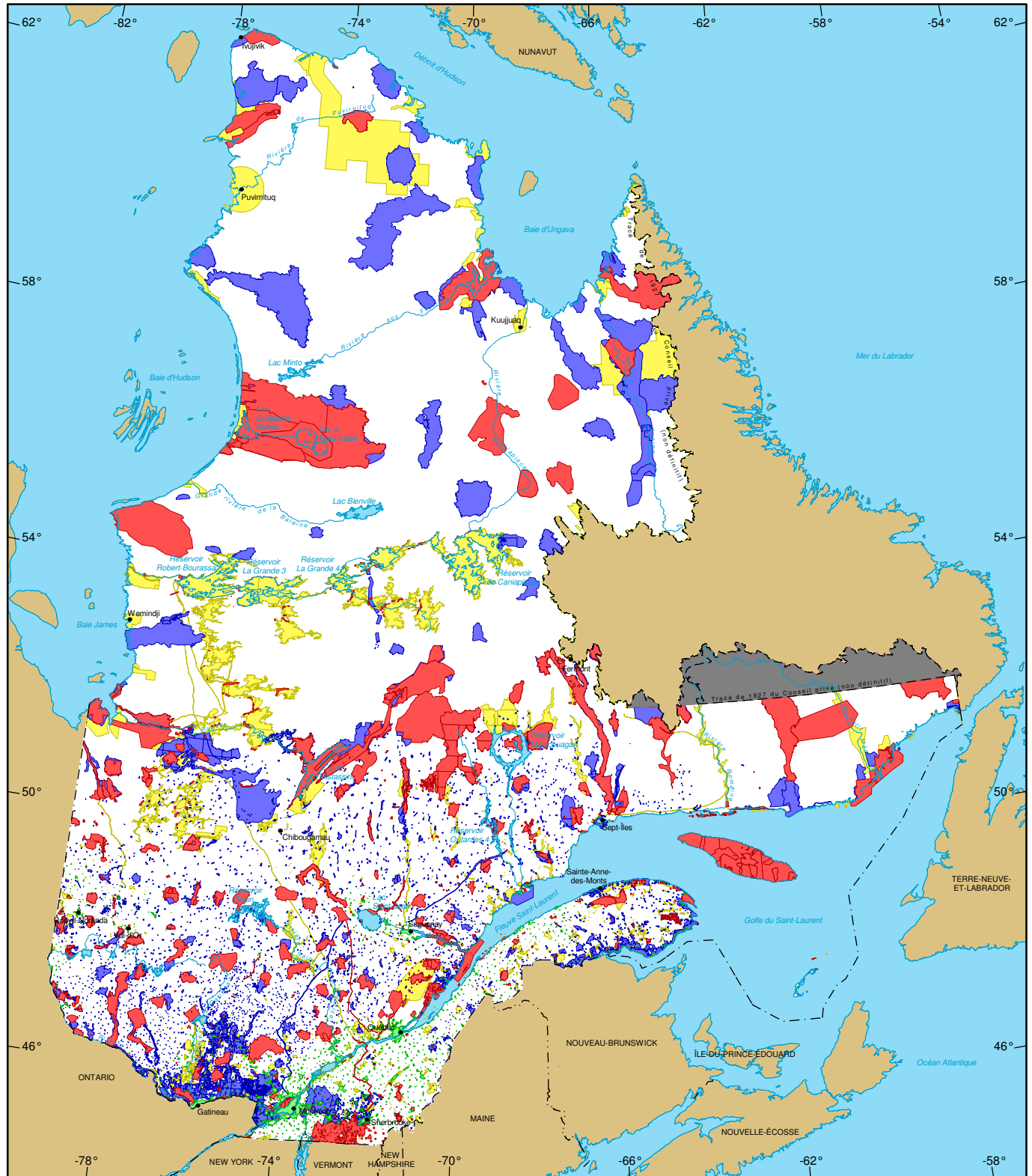


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

- | | |
|--|---|
| ■ Majeure
Exploration interdite
19 964 812 ha | ■ Majeure
Soustraction, Arrêté en
Conseil
2 897 400 ha |
| ■ Majeure
Périmètre urbanisé
519 981 ha | ■ Mineure
Exploration possible
sous conditions
12 800 526 ha |
| ■ Majeure
Territoire suspendu temporairement
17 633 676 ha | |

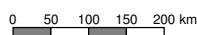
Métadonnées

Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources
Données minières, MERN, 2019
Référence cartographique, MERN, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction du développement et du contrôle
de l'activité minière
Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 27 septembre 2019

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec

